



ASSOCIATION GYMNASTIQUE BEAUSEJOUR

Gymnase Beauséjour 30, rue Beauséjour

85100 les sables d'Olonne.

☎ 02.51.95.43.89.

Email: beausejour.gymnastique@gmail.com

Site : <http://beausejourgym.free.fr>

Informations du trésorier aux usagers de Beauséjour Gymnastique

Adhésion à l'association

Le coût de l'adhésion à l'association est défini en conseil d'administration. Il est possible de régler cette adhésion par chèque bancaire ou en espèce.

Ayant passé une convention avec l'ANCV, l'association accepte les Chèques-vacances, ainsi que les Coupon-Sport.

Le Comité des Pays de la Loire de Gymnastique ayant passé une convention avec la Région des Pays de la Loire, l'association accepte de même les coupons Pass Culture pour :

- une réduction de 16 € sur la cotisation pour une activité (danse, théâtre, musique, arts plastiques, sport,...) avec le Pass pratique artistique ou sportive
- une réduction de 60 € pour un diplôme d'encadrement sportif avec le Pass engagement citoyen

Il est possible d'étaler le règlement par chèque en 2, 3, voire 4 fois.

Les chèques seront encaissés dans les jours suivants l'inscription en Septembre et en début de mois pour les mois suivants.

Le règlement en totalité doit être effectué au moment de l'inscription pour valider cette inscription !

Don à l'association

Les frais engagés par des bénévoles pour le compte de l'association sont déductibles de l'impôt. Il s'agit des frais de déplacements pour les compétitions (compétiteur, juge, encadrement) et les entraînements (encadrement).

Pour les frais kilométriques (à condition d'être propriétaire de l'engin motorisé), la déduction est calculée sur la base de 0,308 € par km pour les voitures et 0,120 € par km pour les deux-roues (base pour la déclaration 2016).

Les dons à l'association donnent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu net imposable.